



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 11 SEPTEMBRE 2019

À 17 H 30

PROCÈS-VERBAL 19-09

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Avaré	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

M. Pierre Tremblay avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Dany Bélanger	Directeur planification et innovation, et secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 084-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUILLET 2019 -

RÉSOLUTION 085-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2019 et de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 2019.

Que les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2019 et de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 2019 soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 086-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant les sujets suivants :

- Révision du Plan d'effectifs;
- Désignation d'une personne chargée de l'évaluation de rendement dans le cadre du contrat STS-10-05.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur Éric Samson, client du transport adapté et du transport urbain

Monsieur Samson questionne concernant les aménagements d'abribus et l'information voyageurs aux arrêts.

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau dépose un document et fait lecture de son appréciation des services de transport adapté et urbain. Elle questionne l'accessibilité du réseau et la nouvelle politique sur le stationnement de la Ville de Sherbrooke.

Monsieur Martin Garneau, client du transport urbain

Monsieur Garneau questionne concernant les horaires et les correspondances, ainsi que sur la sécurité de la Station du Cégep.

5. CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL ENTRE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE ET LE SYNDICAT DES CHAUFFEURES ET CHAUFFEURS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE, SECTION LOCALE 3434 DU SCFP -

RÉSOLUTION 087-19

CONSIDÉRANT que la convention collective entre la Société de transport de Sherbrooke et le Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de la STS est échue depuis le 28 février 2018;

CONSIDÉRANT la négociation entre les parties;

CONSIDÉRANT le vote favorable de l'assemblée générale du Syndicat des chauffeuses et chauffeurs tenu le 4 septembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de négociation;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le président, le directeur général et les membres du comité de négociation patronal soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, la convention collective avec le Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de la Société de transport de Sherbrooke, section locale 3434 du SCFP, telle que négociée entre les parties pour la période du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2023.

Que la convention collective de travail, dûment signée, soit et est conservée aux archives sous le no A19-24.

- ADOPTÉ -

6. **COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ) – 23 ET 24 OCTOBRE 2019 -**

RÉSOLUTION 088-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les membres désignés par le conseil d'administration soient et sont autorisés à participer au Colloque de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et que la Société de transport de Sherbrooke assume les frais inhérents à leur participation.

- ADOPTÉ -

7. **RAPPORT ANNUEL DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE SHERBROOKE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018 – AUDIT DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -**

RÉSOLUTION 089-19

CONSIDÉRANT l'audit de l'optimisation des ressources sur la gestion de l'entretien du matériel roulant de la Société de transport de Sherbrooke, réalisé par la vérificatrice générale de la Ville de Sherbrooke, et portant sur les années d'opération de 2016, 2017, 2018 et sur l'année 2019 en cours;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2018 de la vérificatrice générale de la Ville de Sherbrooke;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport annuel 2018 de la vérificatrice générale de la Ville de Sherbrooke soit et est conservé aux archives sous le no A19-25.

- ADOPTÉ -

8. **COMITÉ D'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT ADAPTÉ – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA STS**

RÉSOLUTION 090-19

CONSIDÉRANT la Politique d'admissibilité au transport adapté du gouvernement du Québec;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur Serge Vincent, superviseur-répartiteur, soit et est nommé à titre d'officier délégué à l'admission et que monsieur Luc Roy, superviseur-répartiteur, soit et est nommé à titre de substitut.

- ADOPTÉ -

9. DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)-

RÉSOLUTION 091-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Société de transport de Sherbrooke désigne M. Marc Denault, président, à titre d'administrateur du conseil d'administration de l'ATUQ pour un mandat d'au plus deux (2) ans;

Que la Société de transport de Sherbrooke désigne M. Marc Denault, président, et M. Patrick Dobson, directeur général, à titre de délégués au sein de l'assemblée des membres de l'ATUQ, afin d'exercer, pour et au nom de la Société, les droits octroyés aux membres et notamment l'exercice des votes aux diverses assemblées des membres de l'ATUQ.

- ADOPTÉ -

10. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS – SYSTÈME BILLETTIQUE MULTI -

RÉSOLUTION 092-19

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke, en collaboration avec les sociétés de transport de Saguenay et de Trois-Rivières (ci-après, « les Sociétés participantes »), a conclu, au cours de l'année 2016, une entente par laquelle la Société de transport de l'Outaouais autorisait les Sociétés participantes à procéder à la duplication du système intégré de gestion électronique des titres et du paiement par carte à puce sans contact (ci-après appelé « système Multi), et assurait le support et l'accompagnement lors de son implantation, notamment par la désignation d'une ressource dédiée à cette fin et que cette entente a pris fin le 1^{er} septembre 2019;

ATTENDU QUE la Société de transport de l'Outaouais est l'unique propriétaire du système Multi;

ATTENDU QUE les Sociétés participantes désirent continuer à utiliser le système Multi, propriété de la Société de transport de l'Outaouais;

ATTENDU QUE la Société de transport de l'Outaouais est d'accord à ce que les Sociétés participantes continuent d'utiliser et de réaliser l'implantation et la mise en œuvre du système Multi, et ce, même sans la participation de la Société de transport de l'Outaouais;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, le protocole d'entente visant la poursuite du développement du système billettique Multi avec la Société de transport de l'Outaouais, lequel sera conservé aux archives sous le no A19-26.

- ADOPTÉ -

11. CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE INTÉGRÉ 2019-2020 – CSRS -

Madame Chantal l'Espérance déclare son intérêt.

RÉSOLUTION 093-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le président et le directeur général soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke (STS) avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), le contrat de transport scolaire intégré pour l'année 2019-2020 et que celui-ci soit et est conservé aux archives sous le no A19-27.

- ADOPTÉ -

12. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ -

RÉSOLUTION 094-19

CONSIDÉRANT la nécessité d'encadrer le traitement, la détention, la conservation, la gestion et la protection des renseignements personnels collectés par la Société de transport de Sherbrooke;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil approuve la Politique de confidentialité de la Société de transport de Sherbrooke, laquelle entre en vigueur le 11 septembre 2019.

Que cette Politique soit et est conservée aux archives sous le no A19-28.

- ADOPTÉ -

13. RÈGLEMENT NUMÉRO R-003-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-003 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -

RÉSOLUTION 095-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-003-3 modifiant le règlement numéro R-003, conservé aux archives sous le numéro A04-02, sur la délégation de pouvoirs de la Société de transport de Sherbrooke, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

14. RÈGLEMENT NUMÉRO R-050-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-050 DE GESTION CONTRACTUELLE EN MATIÈRE D'OCTROI DE CONTRAT ET D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES -

RÉSOLUTION 096-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-050-2 modifiant le règlement numéro R-050, conservé aux archives sous le numéro A19-02, concernant la gestion contractuelle en matière d'octroi de contrat et d'acquisition de biens et de services, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

15. RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2019 -

RÉSOLUTION 097-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 30 juin 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

16. TARIFICATION SPÉCIALE POUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE 2019 -

RÉSOLUTION 098-19

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke souhaite sensibiliser la population à l'importance de la mobilité et aux bienfaits des différents modes qui s'y rattachent par l'organisation d'une Semaine de la mobilité durable qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'une activité « Invitez un ami » est organisée les 21 et 22 septembre 2019;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que ce conseil autorise la promotion du transport collectif en offrant la gratuité du service les 21 et 22 septembre 2019 à toute personne accompagnant un client de la STS et ce, sur présentation d'un titre de transport valide, à savoir un laissez-passer, un paiement comptant ou un jeton.

- ADOPTÉ -

17. DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 22 MAI 2019 ET DU 27 JUIN 2019 -

RÉSOLUTION 099-19

ATTENDU QU'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes rendus des réunions du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) du 22 mai 2019 et du 27 juin 2019 soient et sont déposés sur le bureau.

- ADOPTÉ -

18. PROJET STS – ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION PAR ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE-

RÉSOLUTION 100-19

Ont soumis des prix :

Segma Recherche	48 806,89 \$
BIP Recherche inc.	56 102,05 \$
Marketing Léger inc.	68 985,00 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour l'enquête Origine-Destination par enquête téléphonique sur le territoire de la ville de Sherbrooke soit et est attribué à **Segma Recherche** ayant déposé le plus bas prix au montant de quarante-huit mille huit cent six dollars et quatre-vingt-neuf (48 806,89 \$), toutes taxes incluses.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-29.

- ADOPTÉ -

19. PROJET STS – SERVICES PROFESSIONNELS EN INTELLIGENCE D’AFFAIRES (BI) -

RÉSOLUTION 101-19

Ont soumis des prix :

Groupe CGI inc.	37 766,38 \$
Industries HyperShell inc.	42 862,68 \$
Faction A	69 284,00 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour des services en intelligence d'affaires soit et est octroyé à **Groupe CGI inc.** ayant déposé le plus bas prix au montant de trente-sept mille sept cent soixante-six et trente-huit (37 766,38 \$), toutes taxes incluses.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-30.

- ADOPTÉ -

20. PROJET STS – ACQUISITION DE ONZE (11) BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES -

RÉSOLUTION 102-19

Ont soumis des prix :

Lumen Sherbrooke (Division de Sonepar Canada inc.)	50 884,74 \$
Desdowd inc.	50 968,42 \$
9179-2424 Québec inc. (Lignes électriques FJS)	52 480,94 \$
Bornes Électriques Québec inc.	58 129,06 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour l'acquisition de onze (11) bornes de recharge pour véhicules électriques soit et est octroyé à **Lumen Sherbrooke (Division de Sonepar Canada inc.)** ayant déposé le plus bas prix au montant de cinquante mille huit cent quatre-vingt-quatre dollars et soixante-quatorze (50 884,74 \$), toutes taxes applicables incluses.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-31.

- ADOPTÉ -

21. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « DÉNEIGEMENT DE LA STATION DU CÉGEP » – APPEL D'OFFRES STS-1063 -

RÉSOLUTION 103-19

Ont soumissionné :

Excavation A. Bernier inc.	72 434,25 \$
2750-9579 Québec inc. (Berthol Croteau Excavation)	78 435,95 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la plus basse soumission conforme de **Excavation A. Bernier inc.** pour le service de déneigement de la Station du Cégep au prix de soixante-douze mille quatre cent trente-quatre dollars et vingt-cinq (72 434,25 \$) toutes taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit et est approuvée.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-32.

- ADOPTÉ -

22. BORDEREAUX DE LA CORRESPONDANCE -

RÉSOLUTION 104-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les bordereaux de la correspondance reçue pour les mois de juillet et août 2019 soient et sont déposés sur le bureau.

- ADOPTÉ -

23. RÉVISION DU PLAN D'EFFECTIFS -

RÉSOLUTION 105-19

CONSIDÉRANT les objectifs de mobilisation du personnel de la STS et de renforcement de la qualité et de l'expérience client;

CONSIDÉRANT QUE ces objectifs nécessitent de modifier les rôles et responsabilités au service des opérations ainsi que l'embauche d'une ressource pour le développement des systèmes;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil adopte le plan d'effectifs révisé en modifiant les éléments constitutants suivants :

- Structure organisationnelle;
- Classification et description sommaire des tâches des postes des professionnels et des directeurs de la Société de transport de Sherbrooke.

Que le tout soit et est conservé aux archives sous le no A19-33.

- ADOPTÉ -

24. DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION DE RENDEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT STS-10-05 -

RÉSOLUTION 106-19

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à ISR Transit inc. pour l'exécution du mandat visé par le processus d'appel d'offres 10-05 - *Implantation et intégration d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel*;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées dans l'exécution de ce contrat;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil désigne monsieur Dany Bélanger comme personne chargée de l'évaluation du rendement du fournisseur ISR Transit inc. dans le cadre de l'exécution du contrat visé par le processus d'appel d'offres 10-05 — *Implantation et intégration d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel*.

- ADOPTÉ -

25. MOTION DE REMERCIEMENTS -

RÉSOLUTION 107-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Qu'une motion de remerciements soit et est adressée à Mme Christine Couture et Mme Ariadne C. Echevers, qui ont été membres du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke depuis le 12 octobre 2011, respectivement à titre de représentante des usagers du transport adapté et représentante des usagers du transport urbain.

Le conseil d'administration tient à souligner le professionnalisme de Mmes Couture et Echevers et leur contribution à rendre la Société de transport plus performante.

- ADOPTÉ -

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Évelyne Beaudin

Madame Beaudin souhaite remercier Mme Christine Couture et Mme Ariadne Echevers pour leur contribution au sein du conseil d'administration de la STS. Elle invite les gens à participer au Défi sans auto solo qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2019. Elle souligne la tenue de la Marche pour la planète le 27 septembre 2019.

Monsieur Pierre Avard

Monsieur Avard souhaite remercier Mme Christine Couture et Mme Ariadne Echevers pour leur contribution au sein du conseil d'administration de la STS. Il souligne l'entente intervenue avec les chauffeuses et chauffeurs de la STS.

Madame Chantal L'Espérance

Madame L'Espérance souhaite remercier Mme Christine Couture et Mme Ariadne Echevers pour leur contribution au sein du conseil d'administration de la STS.

Madame Ariadne C. Echevers

Madame Echevers souligne avoir apprécié son expérience au sein du conseil d'administration de la STS et remercie les membres du conseil, ainsi que le personnel de la STS pour les résultats obtenus.

Madame Christine Couture

Madame Couture souligne avoir apprécié son expérience au sein du conseil d'administration de la STS et en remercie les membres pour leur confiance.

Monsieur Marc Denault

Monsieur Denault félicite et remercie l'ensemble des membres de l'organisation pour leur professionnalisme lors de la rentrée 2019.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18 h 35.

Sherbrooke (Québec), le 11 septembre 2019.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Dany Bélanger